

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Soins infirmiers

### 1. Intitulé de module 2018-2019

*Santé, on rationne ?*  
**OPT3\_SRA**

**Code :** S.SI.364.3922.F.18 **Type de formation :** Bachelor

**Niveau :** Module de base  
**Type :** Module à option thématique

**Caractéristique :**

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  
 Semestre d'automne

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5 ECTS

**Langue principale d'enseignement :**  Français

### 3. Prérequis

Pas de prérequis

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences (A2)
- Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences (B2, B4)
- Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences (C1, C3, C4)
- Rôle de manager : en particulier la/les compétences (D1, D4)
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences (E1)
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences (F2, F3)
- Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences (G1, G2, G3)

**Les objectifs :**

- Concevoir ses interventions professionnelles dans le respect de la santé, de la qualité de la vie de la personne soignée et de la société : réfléchir aux apports infirmiers spécifiques et aux moyens inhérents à ceux-ci pour exercer les soins nécessaires à la personne soignée.
- Promouvoir une pratique soignante réflexive qui respecte les principes déontologiques de la profession infirmière : inscrire la notion de rationnement dans le cadre légal et déontologique de la profession infirmière.
- S'engager au service d'une pratique soignante efficiente et qui assure la meilleure qualité de soins possible : comprendre les cadres budgétaires et comptables qui régissent l'organisation des soins dans un cadre de santé publique.
- Se positionner et utiliser les bons moyens lorsqu'il s'agit de faire valoir ses droits, ceux de la personne soignée et ceux du système de santé : connaître les organisations professionnelles œuvrant au service de la profession infirmière, des infirmières/infirmiers et des patients.

## 5. Contenu

Le module permettra à l'étudiant-e d'explorer les différentes dimensions de la notion de rationnement. Pour ce faire, il donnera la parole à différents acteurs-clés du système socio-sanitaire comme autant d'éclairages autour de la notion de rationnement. C'est dans la confrontation de ces différents points de vue et dans l'échange que l'étudiant-e pourra se forger sa propre conception du rationnement des soins.

Seront notamment abordés :

- Définitions du rationnement des soins.
- Présentation des études portant sur le rationnement des soins en Suisse et à l'international.
- Processus budgétaires et modes d'allocation des ressources dans les organisations publiques.
- Exploration des limites entre rationnement et rationalisation des soins.
- Exploration de l'incidence des modes de financement sur l'exercice des soins infirmiers (financement hospitalier, soins à domicile, pratique indépendante, établissements médico-sociaux).
- Cadre déontologique de la profession infirmière cadrant le rationnement des soins.
- Positionnement de l'association professionnelle et des organisations syndicales.
- L'infirmière, « whistleblower » au service du patient ?
- Le système sanitaire, au service de qui ?

A l'aide d'apports empruntant à la gestion, à l'économie, à la déontologie professionnelle et à l'aide de données issues de la recherche scientifique, les étudiant-e-s auront le loisir d'étayer leur positionnement professionnel par rapport à la question du rationnement des soins.

## 6. Formes d'enseignement

Le module se déroule dans l'alternance entre cours théoriques et séminaires. Les séminaires sont co-gérés entre l'équipe enseignante et les étudiant-e-s. Les séquences d'enseignement laissent une large place à l'échange avec des acteurs-clés du système de santé (association professionnelle, responsables des soins, décideurs politiques). Il est attendu des étudiant-e-s une préparation préalable aux séminaires (lecture de textes).

Les étudiants participent à l'organisation de conférences ouvertes à un public plus large.

## 7. Exigences de fréquentation

La présence aux cours et aux séminaires est obligatoire. Une participation active des étudiant-e-s est attendue durant les séances. Une absence de plus de 20% peut entraîner le non obtention des crédits.

La participation aux conférences tout public se déroulant dans le cadre du module est également obligatoire.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

## 8. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur :

- Une participation active lors des séquences d'enseignement
- La réalisation d'une exposition par affichage (présentée dans les murs de l'école)

## 9. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Modalités

Remédiation possible

Complément oral ou écrit, selon consignes définies par le responsable de module, en fonction des difficultés démontrées lors de la validation.

La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu.

### Répétition

Modalités de répétition :

Participation au module selon les modalités spécifiques

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété

Validation de la répétition:

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

## 10. Remarques

## 11. Bibliographie

- Batifoulier, P ; Domin, J-P ; & Gadreau, M. (2008). Mutation du patient et construction d'un marché de la santé. L'expérience française *Revue Française de Socio-Économie*, 1, 27-46.
- Domenighetti, G. (2005). Grandeur et misère des systèmes universels de santé. *Bulletin des médecins suisses*, 4, 221-226.
- Groupe de travail rationnement. (2007). Le rationnement au sein du système de santé suisse : analyse et recommandations. In Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM).
- Santos-Eggimann, B. (2005). Is there evidence of implicit rationing in the swiss health care system? In University of Lausanne Institute of Social and Preventive Medicine (Ed.).
- Schubert, M., Ausserhofer, D., Desmedt, M., Schwendimann, R., Lesaffre, E., Li, B., & De Geest, S. (2013). Levels and correlates of implicit rationing of nursing care in Swiss acute care hospitals--a cross sectional study. [Research Support, Non-U.S. Gov't]. *Int J Nurs Stud*, 50(2), 230-239. doi: 10.1016/j.ijnurstu.2012.09.016
- Schwendimann, R., Zuniga, F., Ausserhofer, D., Schubert, M., Engberg, S., & de Geest, S. (2013). Swiss Nursing Homes Human Resources Project (SHURP): protocol of an observational study. *J Adv Nurs*. doi: 10.1111/jan.12253
- Tonnessen, S., Nortvedt, P., & Forde, R. (2011). Rationing home-based nursing care: professional ethical implications. *Nurse Ethics*, 18(3), 386-396. doi: 10.1177/0969733011398099

## 12. Enseignants

Nom du responsable de module : Blaise Guinchard

Descriptif validé le 31 août 2018

Par les responsables locales de filière : C. Berset (La Source) et B. Kampel (HESAV)